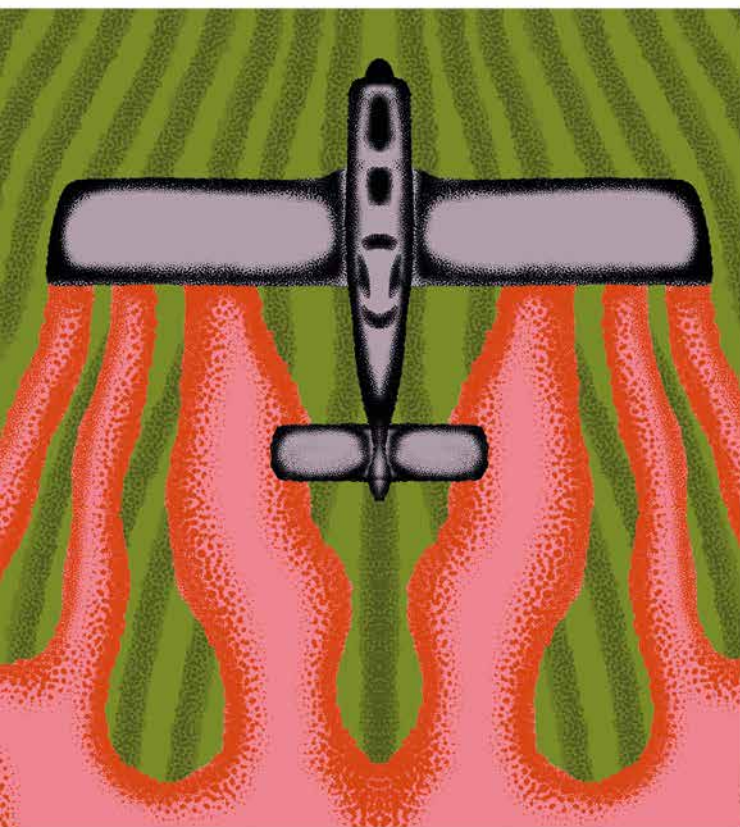


Larissa Mies Bombardi

Pesticides

Un colonialisme chimique



Larissa Mies Bombardi

Pesticides

Un colonialisme chimique

Traduit du brésilien par
Paula Anacaona



Titre original : *Agrotóxicos e colonialismo químico*

© Copyright 2023 by Larissa Mies Bombardi. Published in Brazil by Editora Elefante.

©2024, Editions Anacaona pour la traduction française.

Illustration de couverture : © Túlio Cerquize

ISBN : 978-2-490297-31-3

Table des matières

Introduction	11
Pesticides et asymétrie Nord-Sud	25
Capitalisme et pesticides	45
Un colonialisme chimique	67
Sans féminisme, pas d'agroécologie	83
Sources des cartes	90
Notes bibliographiques	92

« Et puis un mal étrange s'insinua dans le pays, et tout commença à changer. Un mauvais sort s'était installé dans la communauté, de mystérieuses maladies décimèrent les basse-cours ; le gros bétail et les moutons dépérissent et moururent. Partout s'étendit l'ombre de la mort. Les fermiers déplorèrent de nombreux malades dans leurs familles. En ville, les médecins étaient de plus en plus déconcertés par de nouvelles sortes de dégénérescences qui apparaissaient chez leurs patients. Il survint plusieurs morts soudaines et inexplicables, pas seulement chez les adultes, mais aussi chez les enfants, frappés alors qu'ils étaient en train de jouer, et qui mouraient en quelques heures.

Il y avait un étrange silence dans l'air. Les oiseaux par exemple – où étaient-ils passés ? On se le demandait, avec surprise et inquiétude. Ils ne venaient plus picorer dans les cours. Les quelques survivants paraissaient moribonds ; ils tremblaient, sans plus pouvoir voler. Ce fut un printemps sans voix... »

Rachel Carson, *Printemps silencieux*.

Introduction

En 1962, Rachel Carson publiait aux États-Unis son œuvre phare, *Printemps silencieux*, qui nous mettait en garde contre l'impact des *agrototoxiques*ⁱ sur l'environnement et la santé humaine. L'extrait cité en épigraphe fait référence à une ville fictive, décrite dans le premier chapitre du livre. Rachel Carson n'avait pas connaissance d'une ville qui ait connu simultanément tous les maux qu'elle décrit ; néanmoins, elle connaissait d'innombrables localités qui avaient souffert d'un ou plusieurs des maux rapportés après avoir été le théâtre de l'utilisation d'agrototoxiques.

Rachel Carson avait prévu ce que nous voyons aujourd'hui dans de nombreuses régions du monde, en particulier au Brésil et dans d'autres pays du Sud global, qui ont été transformés en « machines » à production de céréales, de viande, de canne à sucre, de cellulose et autres *commodities* (ainsi appelle-t-on ces produits bruts ou faiblement transformés, de qualité presque uniforme, facilement stockables, et destinés au commerce international et aux bourses de valeur). Des machines à produire dont le « carburant »

i. Terme utilisé pour la première fois par Adilson Paschoal, professeur d'agronomie à l'université de São Paulo, dans un article publié en 1977. Il s'oppose ainsi aux termes en vigueur (pesticides, produits phytosanitaires) qui, selon lui, occultent la vraie nature *toxique* de ces produits. Le terme s'est popularisé au-delà des seuls milieux agroécologiques, et est d'usage officiel (Loi sur les agrototoxiques (loi n.° 14.785) du 27 déc. 2023 par exemple) Le Brésil est aujourd'hui le seul pays à l'utiliser, malgré l'opposition du secteur de l'agro-industrie. Nous l'utiliserons ici alternativement avec « pesticides », plus répandu en français. (*N.d.T.*)

est constitué de semences transgéniques, d'engrais chimiques et de pesticides. La conversion des champs et forêts en monocultures destinées à l'exportation – autrement dit, la conversion de la terre en substrat pour la production de *commodities* – se fait à marche forcée, au point qu'actuellement, dans les pays membres du Mercosur, une superficie plus grande que la France est dédiée à la culture du soja.

Rachel Carson était une femme en avance sur son temps. Mais elle a subi diverses formes d'intimidation universitaire et de tentatives de disqualification car ses recherches allaient à l'encontre de l'industrie agrochimique naissante, mais aussi – et surtout – parce qu'elle était une femme, célibataire de surcroît¹. Carson a été qualifiée de « communiste », dans une tentative évidente d'invalider ses résultats scientifiques dans un contexte de guerre froide, et était régulièrement traitée d'« hystérique ». L'étymologie du mot *hystérique* nous aide à comprendre la perversité de l'attaque dont Rachel Carson était victime. *Hystera* signifie « utérus » en grec. Les mots *hystérie* ou *hystérique* font donc croire à un supposé déséquilibre « naturel » des femmes, qui se caractériserait par des « émotions incontrôlées » – il s'agit là, bien sûr, d'une perspective masculine et occidentale de la science².

1. Les notes avec un chiffre se rapportent à des sources bibliographiques et sont regroupées en fin d'ouvrage.

D'autres femmes luttant contre l'utilisation des produits agrottoxiques ont subi le même genre d'attaques que Carson. Les Mères d'Ituzaingó qui, à partir de 2002, ont commencé à dénoncer les effets pervers des insecticides et des herbicides sur la santé des habitant·es du quartier d'Ituzaingó Anexo, dans la ville de Córdoba, en Argentine, ont été surnommées les « folles d'Ituzaingó »³. Leur tort ? Affirmer que le soja génétiquement modifié cultivé dans la région était responsable de l'apparition chez les enfants du quartier de malformations foétales fréquentes : becs-de-lièvre, mâchoires manquantes, absence de pouce ou doigts supplémentaires, sans compter les fausses couches et les cancers⁴.

Aujourd'hui, plus de soixante ans après la publication de *Printemps silencieux*, le silence des oiseaux, des insectes et des autres animaux a envahi les campagnes. Le silence des êtres humains, face à la pollution causée par les pesticides, est lui aussi assourdissant. Ce silence n'est pas seulement littéral, il est aussi politique : outre la complaisance ou la résignation d'une grande partie de la population, je ne compte plus les tentatives pour réduire au silence les scientifiques et les militant·es qui dénoncent les effets nocifs des produits agrochimiques et des cultures génétiquement modifiées⁵. Cette violence silencieuse et chimique s'étend un peu plus chaque jour, de façon imprévisible, comme le soulignait déjà Rachel Carson :

« Un autre domaine quasiment inexploré est le problème des interactions entre substances chimiques – un problème qui devient particulièrement préoccupant lorsque ces substances pénètrent l'environnement marin, où tant de minéraux différents sont susceptibles d'être mélangés et transportés. Toutes ces questions requièrent de toute urgence des réponses précises, que seules des recherches intensives et approfondies peuvent fournir ; cependant, les ressources consacrées à cette fin sont pitoyablement faibles. »⁶

Les années ont passé depuis l'avertissement de Carson. Et aujourd'hui des ours polaires, qui vivent pourtant à des milliers de kilomètres des zones agricoles, sont contaminés par des agrotoxiques – précisément parce que ces substances sont dispersées par les océans⁷. De nombreuses questions soulevées par Rachel Carson restent encore aujourd'hui sans réponse, notamment en ce qui concerne les effets cumulatifs ou synergiques entre ces différentes substances. Et même lorsque nous connaissons les effets néfastes de ces produits chimiques – cancérogénicité (cancer), tératogénicité (malformation du fœtus), mutagénèse (altérations génétiques), autisme, maladie d'Alzheimer, etc.⁸ – les ventes continuent d'augmenter chaque année. Pourquoi ? Car, nous dit-on, les agrotoxiques, sous leurs différentes formes – insecticides, herbicides et fongicides –, seraient supposément indispensables pour produire les aliments et combattre la faim dans le monde.

Cependant, l'analyse des données et des faits révèle que nous sommes non seulement confronté-es à une pollution environnementale et humaine grave, mais aussi que la faim et la dénutrition ont globalement augmenté, loin des promesses de diminution.

Au XXI^e siècle, la production agricole a cessé d'être synonyme de production d'aliments. Le capitalisme a transformé l'agriculture en une immense machine de production de *commodities* et d'agroénergie qui soumet des peuples entiers et leurs territoires à une immense misère sociale et écologique, au bénéfice d'un processus croissant de concentration de la terre, des revenus et du pouvoir entre les mains d'entreprises transnationales, de propriétaires, de spéculateurs et de leurs représentant-es dans les chambres législatives et les ministères. Certains pays (ou unions de pays, comme l'Union européenne) ont beau chercher à protéger leurs populations des maux causés par les substances actives qu'eux-mêmes produisent et exportent, personne n'y échappe.

L'Union européenne est l'entité mondiale qui a la législation la plus restrictive concernant les agrotoxiques, grâce à son règlement spécifique appelé REACH (enRegistrement, Évaluation et Autorisation des substances CHimiques).

Adopté en 2006 et entré en vigueur en 2007, le préambule de REACH précise que

l'objectif central consiste à « assurer un niveau élevé de protection de la santé humaine et de l'environnement, y compris la promotion de méthodes alternatives pour l'évaluation des dangers liés aux substances, ainsi que la libre circulation des substances dans le marché intérieur tout en améliorant la compétitivité et l'innovation » (CE n°1907/2006). Mais même avec REACH, les pays de l'Union européenne ne peuvent se protéger des dommages causés par les pesticides et des risques que présentent ces substances, comme l'ont montré diverses organisations de la société civile.

L'ONG PAN (Pesticides Action Network) critique par exemple l'inadéquation de l'évaluation des perturbateurs endocriniens en Union européenne :

« La politique actuelle de l'UE pour tester si un pesticide est un perturbateur endocrinien (c.-à-d. qui altère la fonction du système hormonal humain et animal) est loin d'être appliquée. La perturbation endocrinienne est une préoccupation sérieuse de santé publique, qui peut avoir des effets sur la reproduction ou le cancer, des dommages cérébraux, et autres maladies. L'étude de PAN-Europe sur les décisions d'approbation de 33 substances actives de pesticides en Europe a révélé que, dans 31 cas, aucun test scientifique pour évaluer leur potentielle nocivité sur le sys-

tème endocrinien n'a été demandé à l'industrie. »⁹

Par ailleurs, selon les données de l'Autorité européenne de sécurité des aliments, en 2018, sur les 357 échantillons analysés d'aliments provenant d'Argentine, 165 (soit 46%) présentaient des résidus identifiés d'agrototoxiques conformes aux limites maximales de résidus établies par l'Union européenne (LMR). Mais dix échantillons (soit 3%) présentaient des résidus supérieurs aux LMR permises par l'Union européenne.

Concernant les échantillons analysés d'aliments provenant du Brésil, les données sont encore plus préoccupantes. Sur un total de 781 échantillons, 486 (soit 62%) présentaient des résidus d'agrototoxiques conformes aux limites maximales (LMR) de l'Union européenne. Mais 52 échantillons (soit 7%) présentaient des résidus supérieurs aux LMR permises par l'Union européenne.

Mais l'Europe n'est pas à l'abri : en 2018 toujours, 3,1% des échantillons d'aliments produits en Union européenne (+ Islande et Norvège) présentaient des résidus d'agrototoxiques supérieurs aux LMR de l'Union européenne¹⁰. Pour cette même année, 8,3% des aliments importés par l'Union européenne présentaient des LMR supérieures aux seuils européens.

Le nombre d'échantillons présentant des

résidus d'agrottoxiques dans des aliments provenant de pays hors-Europe est donc 2,5 fois supérieur aux aliments produits au sein de l'Union européenne. En outre, on a trouvé dans les échantillons d'aliments provenant du Mercosur six substances interdites en Union européenne – notamment le carbendazime, le procymidone, le fénitrothion, l'éthoxyquine, le thiophanate-méthyl et le tricyclazole.

Il s'est ainsi formé un *cercle d'empoisonnement* préoccupant, que nous pouvons encore appeler *effet boomerang* : les agrottoxiques interdits en Union Européenne (mais produits en UE) reviennent sur son sol par le biais des aliments qu'elle importe et consomme, et qui proviennent des pays vers lesquels sont exportés ces agrottoxiques, comme le Brésil. Certaines substances perturbant le système endocrinien sont donc trouvées dans des aliments disponibles sur les marchés européens (pomme, haricot sec, riz, poire, piment, mangue, etc.) : la boucle du *cercle d'empoisonnement* est ainsi tristement bouclée, mettant sérieusement en danger la santé de la population européenne¹¹.

Prenons l'exemple du carbendazime pour illustrer la gravité de cet *effet boomerang*. Le carbendazime est un fongicide systémique interdit en Union européenne depuis 2006. Il fait partie de la liste des pesticides extrêmement dangereux (HHP) dressée par l'ONG PAN¹². Le

carbendazime est utilisé dans une ample variété de cultures, comme les bananes, les céréales, le coton, les fruits, le raisin, les champignons, les amandes, la betterave, le soja, le tabac et divers autres végétaux. Cette substance est considérée toxique pour la reproduction et le développement humain¹³. La Belgique a exporté en 2019 plus de 100 tonnes de carbendazime vers 12 pays du Sud global.

Devant cette énorme asymétrie entre le Nord et le Sud, dénoncée par des organisations de la société civile comme Justice Pesticide, PAN ou SOS Faim ; et ne pouvant lutter contre cet effet boomerang, la France a été le premier pays de l'Union européenne à interdire les exportations de pesticides non-autorisés en Union européenne (loi Agriculture et alimentation (loi Egalim), entrée en vigueur le 1er janvier 2022)ⁱ. La Belgique l'a suivie en juin 2023.

Cependant, des études d'organisations comme Public Eye et Uearthed dénoncent les

i. Après des mois d'intense lobbying, l'Union de l'industrie de la protection des plantes (UIPP, qui regroupe Bayer, Syngenta, BASF et tous les fabricants de produits phytosanitaires implantés en France), a déposé une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) à l'encontre de l'article 83 de la loi Egalim, estimant qu'il porte une « atteinte excessive à la liberté d'entreprendre protégée par la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ». Cependant, le Conseil constitutionnel, dans sa décision de janvier 2020, a reconnu que « la protection de l'environnement » peut justifier des « atteintes à la liberté d'entreprendre ».

failles de cette législationⁱ et la continuité de cette pratique colonialiste. Une pratique non seulement néfaste pour le Sud global, mais également pour les pays européens qui pensent être protégés de ces substances mais finissent par les consommer dans les aliments importés.



Le marché (en pleine croissance) des pesticides génère quelques 60 milliards de dollars par an – et peu importe si, chaque année, un million de personnes dans le monde s’intoxiquent involontairement par contact avec ces substances¹⁴. Ce chiffre n’est que le sommet de l’iceberg d’un problème bien plus profond qui touche la planète et la société de façon inégale : les pays du Sud global sont les plus affectés et les enfants, les femmes, les peuples autochtones, les paysan·nes et les travailleurs et travailleuses rurales souffrent le plus.

Les femmes portent en effet davantage le drame du silence et des pleurs des parents et des

enfants – des enfants qui ne naissent pas, des enfants qui naissent avec des déformations, des enfants qui tombent malades. C’est sur les femmes que retombe invariablement la tâche silencieuse, douloureuse et invisibilisée de prendre soin de ces enfants. Les femmes portent dans leur corps mais aussi dans leur univers émotionnel et psychique la charge d’une société dont l’organisation économique a retiré la valeur d’usage de l’aliment, en le transformant en une marchandise de plus sur le marché international, au même titre que les minerais, le pétrole, ou tout autre *commodity*. Par ailleurs, ce sont également les femmes qui, majoritairement et à l’image de Rachel Carson, ont le courage de célébrer le chant des oiseaux, des insectes, de la vie qui jaillit des innombrables expériences agroécologiques et des autres formes d’agriculture libre d’agrotoxiques.

C’est à elles que je dédie ce livre : aux milliers de femmes qui portent le poids de ce drame de notre société, et qui luttent sans faiblir pour le changement.

De façon concrète, je demande ainsi que l’Union européenne cesse d’exporter tous les pesticides interdits sur son propre territoire. Je demande l’établissement, sous l’égide de l’organisation des Nations Unies, d’un cadre réglementaire international pour les agrotoxiques, afin que tous les pays soient soumis aux mêmes règles : interdiction de l’épandage aérien d’agrotoxiques dans

i. Si la loi Egalim prévoit l’interdiction d’exporter des « produits phytosanitaires » contenant des substances interdites dans l’UE, elle ne s’applique pas aux substances actives. Les fabricants sont donc libres de continuer à les exporter, le produit phytosanitaire « prêt à l’emploi » pouvant ensuite être formulé dans le pays d’importation. (Voir « La France continue d’exporter des pesticides interdits », *Public Eye*, 30 nov. 2022. Voir aussi : « France still exporting prohibited pesticides, despite landmark ban », *Unearthed*, 30 nov. 2022.)

tous les pays du monde ; mêmes limites maximales de résidus d'agrotoxiques dans tous les pays du monde, etc. Et je souhaite que ce règlement international prévoie l'élimination programmée de ces substances dont la nocivité n'est plus à prouver.

À l'échelle locale et à court terme, je demande au Brésil d'interdire sur l'ensemble de son territoire l'épandage aérien d'agrotoxiquesⁱ, d'éliminer les pesticides extrêmement dangereux (HHP), de programmer la fin de validité du registre d'agrotoxiques, et de promouvoir la transition agroécologique en approuvant, au niveau national, une politique nationale de réduction des agrotoxiques.

J'aimerais que la terre soit fécondée par une agriculture juste et qui la respecte. J'aimerais pouvoir célébrer la vie qui naît, physiquement et archétypiquement, dans les corps femelles de la planète, qui conçoivent, accouchent, allaitent. Car c'est la vie et rien d'autre qui est menacée par ce modèle chimico-dépendant imposé par l'agro-industrie.

Je souhaite enfin que nous puissions resti-

i. L'État du Ceara, à l'initiative du député Renato Rosano, a déjà voté une loi en ce sens : la loi Zé Maria do Tomé, du nom de cet infatigable défenseur de l'environnement assassiné en 2010. Malgré le recours de l'agro-industrie devant la Cour suprême brésilienne, la validité de la loi a été confirmée, et elle pourrait donc s'étendre à d'autres États.

tuer à l'aliment sa valeur originale de nutrition humaine, et que la sécurité et la souveraineté alimentaires et nutritionnelles soient centrales dans la justice sociale et environnementale. J'espère que mon travail sera un outil pour transformer cette réalité injuste, inégale et machiste, qui nous dénature toutes et tous.

Bruxelles, janvier 2024, en exil